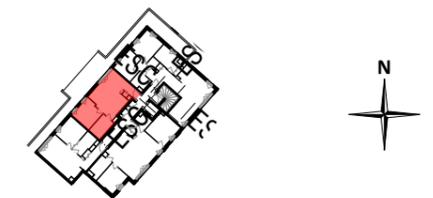


## Résidence Saint-Honoré



47 Rue Gabriel Péri  
-  
IGNY 91 430

Plan de repérage :



Bâtiment :	Lot :	Etage :	Type :
B	B 303	R+3	T2

Surface habitable		
Chambre 1		10,31
SDB		6,48
Séjour/cuisine		26,34
		<b>43,13 m<sup>2</sup></b>
dont surface de placard		0,47m <sup>2</sup>
Surface extérieure		
Terrasse		<b>22,89 m<sup>2</sup></b>

### Nota :

La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes  
La hauteur maximum des seuils des portes-fenêtres : balcon <15cm, terrasse <25cm

### Légende :

LL : Lave-linge	PF : Porte-fenêtre	Carrelage cuisine
LV : Lave-vaisselle	F : Fenêtre	Gaine technique
R : Réfrigérateur	PL : Placard	Tableau électrique
VR : Volet roulant	HA : Hauteur d'allège	Sèche-serviette

Signature du réservant :  
Mention "lu et approuvé"

Signature du réservataire :  
Mention "lu et approuvé"

Echelle :



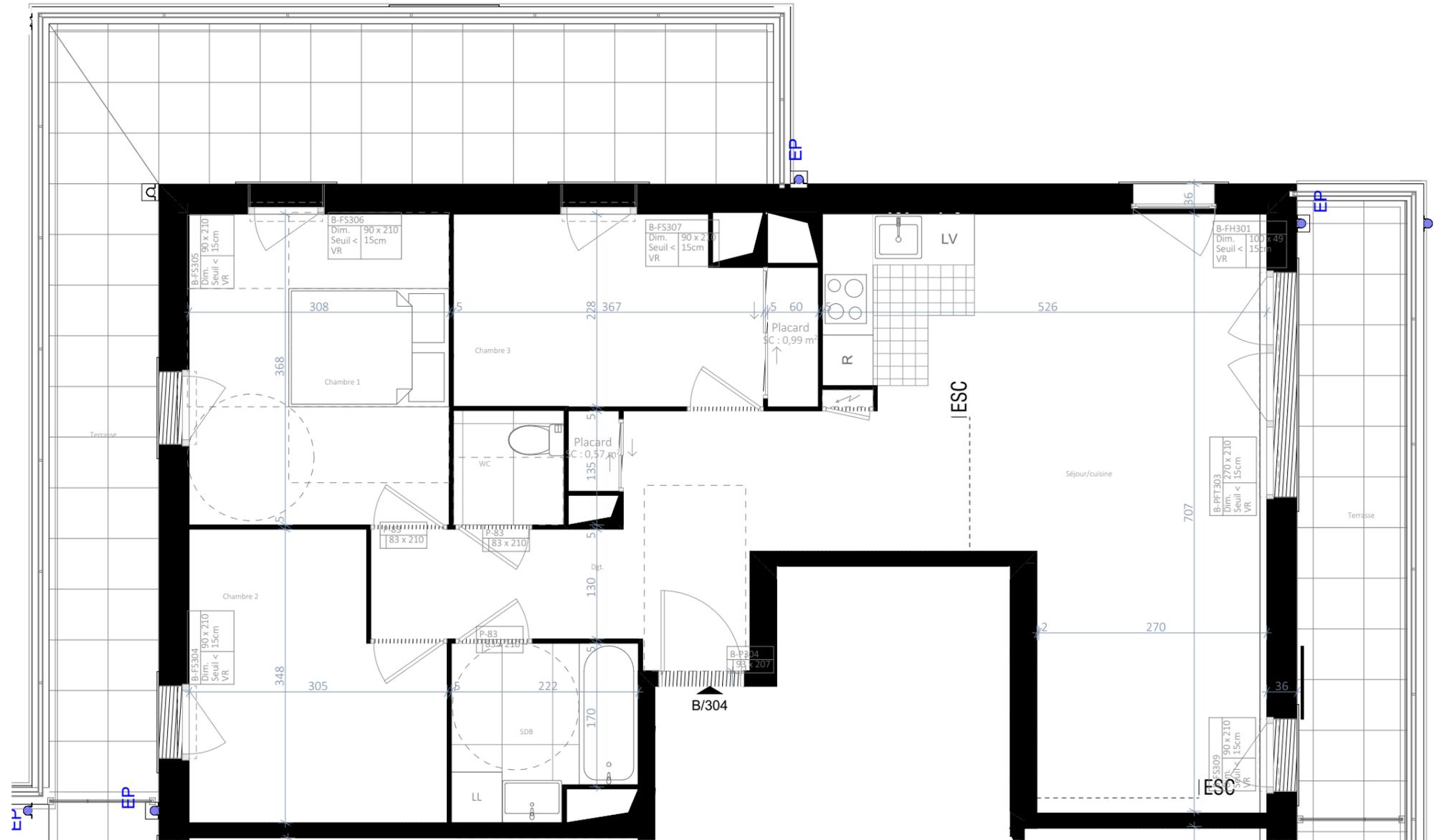
Nota :

Le présent document exprime le principe d'aménagement et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciale de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Il est admis une tolérance de 5% dans le calcul de la surface habitable globale du local. Les retombées, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. **Visuel non contractuel**

Date : 29/04/2024 | Format : A3 | Indice : A | Echelle : 1:40

*Saint-Honoré*  
RÉSIDENCE  
IGNY

**SSCV RESIDENCE SAINT-HONORE**  
9 rue Dareau  
75014, PARIS



## Résidence Saint-Honoré



47 Rue Gabriel Péri  
-  
IGNY 91 430

Plan de repérage :



Bâtiment :	Lot :	Etage :	Type :
B	B 304	R+3	T4

Surface habitable		
Chambre 1		11,33
Chambre 2		9,33
Chambre 3		9,02
Dgt.		9,03
SDB		4,30
Séjour/cuisine		30,65
WC		1,78
		<b>75,44 m<sup>2</sup></b>
dont surface de placard		1,80m <sup>2</sup>
Surface extérieure		
Terrasse		9,31
Terrasse		24,75
		<b>34,06 m<sup>2</sup></b>

### Nota :

La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes  
La hauteur maximum des seuils des portes-fenêtres : balcon <15cm, terrasse <25cm

### Légende :

LL : Lave-linge	PF : Porte-fenêtre	Carrelage cuisine
LV : Lave-vaisselle	F : Fenêtre	Gaine technique
R : Réfrigérateur	PL : Placard	Tableau électrique
VR : Volet roulant	HA : Hauteur d'allège	Sèche-serviette

Signature du réservant :  
Mention "lu et approuvé"

Signature du réservataire :  
Mention "lu et approuvé"

Echelle :



Nota :

Le présent document exprime le principe d'aménagement et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou commerciale de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Il est admis une tolérance de 5% dans le calcul de la surface habitable globale du local. Les retombées, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. **Visuel non contractuel**

Date : 29/04/2024 | Format : A3 | Indice : A | Echelle : 1:60

*Saint-Honoré*  
RÉSIDENTIE  
IGNY

**SSCV RESIDENCE SAINT-HONORE**  
9 rue Dareau  
75014, PARIS